

Département du Tarn
Arrondissement :
CASTRES
MAIRIE de VABRE
Tél : 05 63 74 40 60

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la **COMMUNE DE VABRE**

Séance du 16 décembre 2024

Date de la convocation: 10/12/2024
L'an deux mille vingt-quatre et le seize décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Madame Françoise PONS, Maire de Vabre

Membres en exercice :
14
Présents : 11
Représentés : 3
Votants : 14
Présents : Françoise PONS, Patrick PISTRE, Michel PERALES, Marie WILTORD RIBOULET, Romain DECOURT, Christine GAILLARD, Didier GUY, Bernard MOULIN-RIBERPREY, Christophe MUR, Pierre-Jean SELLES, Aurore VAREILLES

Pour : 14
Contre : 0
Abstention : 0
Absent(es) représenté(es) : Claude SALVETAT par Patrick PISTRE, Michel CALS par Françoise PONS, Laurence JULIEN par Aurore VAREILLES

Secrétaire de séance : Michel PERALES

N° DE 2024 087

Objet : Création d'un emploi permanent à temps non complet (21/35è)

Madame le Maire rappelle à l'assemblée :

Que conformément à l'article 313-1 du code général de la fonction publique, les emplois de chaque collectivité et établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Mme le Maire expose qu'il est nécessaire de créer un emploi permanent en raison des missions suivantes:

- Surveillance de la garderie
- Accompagnement et surveillance de la cantine scolaire
- Entretien des locaux de la cantine
- Aide cuisinière

Ainsi, en raison des tâches à effectuer, elle propose au conseil municipal de créer, à compter du 1er mars 2025, un emploi permanent de "Aide cuisinière - Surveillance cantine scolaire & garderie" relevant de la catégorie hiérarchique C et du grade d'adjoint technique territorial à temps non complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée 21/35ème.

Cet emploi doit être pourvu par un fonctionnaire.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal, à l'unanimité,

DECIDE de créer un emploi permanent sur le grade d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C pour effectuer les missions de :

- Surveillance de la garderie
- Accompagnement et surveillance de la cantine scolaire
- Entretien des locaux de la cantine
- Aide cuisinière

à temps non complet à raison de 21/35ème, à compter du 1er mars 2025

PRECISE que les crédits correspondants seront inscrits au budget de la commune

Fait et délibéré à Vabre, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Madame Françoise Pons

Madame PONS Françoise

Maire de Vabre (Tarn)

Maire de VABRE



Monsieur Michel PERALES

Secrétaire de séance

AGEDI Dépôt Castres
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/12/2024 081-218103059-20241216-DE_2024_087-DE